



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
auprès des Nations Unies
238 East 68th Street
New York, N.Y. 10021

Tel. (212) 517-9030
Fax. (212) 517-3032

INTERVENTION
DE S.E. M. PAUL BADJI,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DU SENEGAL AUPRES DE L'ONU,
AU DEBAT GENERAL DE LA PREMIERE COMMISSION,
CHARGEE DU DESARMEMENT
ET DE LA SECURITE INTERNATIONALE,
A LA 61ème SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

New York, le 03 octobre 2006

Madame la Présidente,

Je voudrais, à l'entame de nos travaux en cette 61ème session ordinaire de l'Assemblée générale, vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Première Commission et vous assurer du soutien que la Délégation sénégalaise vous offre sans réserve dans l'exercice de vos responsabilités.

Qu'il me soit permis de préciser que le Sénégal s'associe aux déclarations qui ont été faites par l'Indonésie et le Nigéria, au nom, respectivement, du Mouvement des Pays non-alignés et du Groupe africain.

Madame la Présidente,

Je voudrais, d'emblée, souligner la vive préoccupation de mon Pays devant l'impasse persistante dans laquelle se trouve le processus multilatéral de désarmement et de non-prolifération.

En effet, les mécanismes de désarmement les plus importants, à savoir la Conférence du Désarmement, la Commission du Désarmement, le Traité de non-prolifération et le Traité d'interdiction des essais nucléaires sont tous dans l'impasse.

A cela s'ajoutent les difficultés constatées pour aboutir à un document final consensuel, à l'occasion de la Conférence de Revue de 2006 du Programme d'Action des Nations Unies sur les armes légères.

Ces blocages dans le traitement des questions de désarmement interviennent à un moment où la Communauté internationale fait face à des défis majeurs dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, notamment en ce qui concerne les risques de tensions liées à la prolifération nucléaire.

La seule instance où il est encore possible de discuter et de prendre des décisions demeure donc la Première Commission de l'Assemblée générale, d'où toute l'importance qui s'attache à nos travaux, en termes d'orientation et d'impulsion du processus de désarmement et de non-prolifération aujourd'hui en panne.

Il convient cependant d'insister sur le fait que le succès de nos délibérations dépendra, pour l'essentiel, de l'engagement constructif des délégations, de leur esprit d'ouverture et de leur sens du compromis.

A cet égard, les questions ci-après revêtent, selon le Sénégal, une importance toute particulière et méritent que la Commission les aborde avec courage et lucidité.

Il s'agit premièrement du renforcement de l'Autorité du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), à travers son universalisation et l'appui à ses trois piliers que sont la non-prolifération, le désarmement et les utilisations pacifiques.

Le renforcement de l'Autorité du TNP pourrait être aussi largement facilité par la conclusion d'un arrangement sur les garanties négatives de sécurité. Un tel arrangement dissiperait les craintes des Etats non dotés d'armes nucléaires et inaugurerait une ère de confiance qui ne serait que bénéfique pour le TNP.

Cependant, il ne faudrait pas qu'on se trompe en pensant que le TNP seul pourrait nous faire atteindre nos objectifs de désarmement et de non-prolifération.

Bien qu'il constitue le Traité de Désarmement le plus soutenu, avec 188 Etats qui l'ont ratifié, le TNP a besoin d'être complété d'une part, par une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et, d'autre part, par la conclusion d'un instrument sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires.

Une correcte prise en compte de ces deux instruments, qui ont trait respectivement à l'amélioration qualitative et au développement quantitatif des armes nucléaires, permettrait à la Communauté internationale de faire un pas décisif vers le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

Madame la Présidente,

L'attention portée sur les armes nucléaires ne doit pas nous détourner des armes conventionnelles dont la maîtrise et la réduction doivent également figurer parmi nos priorités.

Le Sénégal se félicite à cet égard, de ce que le Groupe d'experts de 2006 sur le registre des armes classiques, constitué par le Secrétaire général de l'ONU, et auquel mon Pays a eu l'honneur de participer, ait pu aboutir à des compromis satisfaisants allant dans le sens du renforcement de la transparence et de la confiance dans les transferts des armes classiques.

Le Groupe n'a cependant pas encore pris en compte, de manière satisfaisante, le transfert des armes légères et de petit calibre qui demeurent une source de grande préoccupation pour la Communauté internationale en général et pour les zones à tensions en particulier, notamment en Afrique.

A la suite de l'échec de la dernière Conférence de Revue du Programme d'Action des Nations Unies sur les armes légères, il nous semble urgent que des mesures supplémentaires soient prises en vue d'assurer une correcte mise en oeuvre de cet instrument qui devrait aussi, rapidement, être complété par un instrument sur le courtage des armes légères.

S'agissant des armes chimiques et biologiques, il nous appartient de veiller au renforcement et à l'universalité des conventions y relatives, de même qu'à un échange d'informations plus accru. Cet échange d'informations a pour objectif d'assurer une application effective de ces instruments au niveau global et de limiter les risques biologiques et chimiques sous toutes leurs formes.

Madame la Présidente,

Le monde fait face à des défis sécuritaires complexes. Pour les relever, il nous appartiendra de garder à l'esprit que la sécurité ne peut être que collective. D'où la nécessité de l'appréhender de manière globale à travers un dialogue inclusif et dépassionné qui prendrait en considération les préoccupations sécuritaires de tous les Etats. De cette façon, nous contribuerons à

renforcer le multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération et éviterons en même temps l'action isolée qui est toujours source de tensions et de divergences.

Je vous remercie.